



INFOJEP

La lettre d'information de la jeunesse et de l'éducation populaire

Sommaire

1. Actualité politique
2. Actualité associative
3. Actualité du CNAJEP
4. Actualité des Régions
5. Actualité des membres
6. Dossier spécial : le financement des associations
7. A vos agendas

Hommage

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Monique MITRANI.

Nous sommes très nombreux à l'avoir connue et appréciée dans le cadre de son engagement associatif et plus particulièrement au sein du CNAJEP en tant que représentante de l'association Guides de France. Elle a assumé la Présidence du CNAJEP de septembre 1986 à mai 1987 et la fonction de Trésorière pendant de longues années. De plus, elle a été un membre très actif du Comité de gestion du CNAJEP (1987 -1989) qui a œuvré pour la survie du CNAJEP, alors confronté à une importante crise financière.

De nombreuses associations membres du CNAJEP ainsi que l'équipe permanente ont eu la chance de travailler avec elle et ont pu apprécier son engagement, sa disponibilité et sa gentillesse. Elle restera à jamais associée à l'histoire et à l'évolution du CNAJEP.

Un dernier hommage lui a été rendu le 13 novembre dernier en l'Eglise Notre Dame du Travail (Paris 14).

1. Actualité politique

Ministère Santé, Jeunesse et Sports

Monsieur Etienne MADRANGES a quitté depuis peu le ministère de Santé, de la Jeunesse et des Sports, où il exerçait la fonction de directeur de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Son successeur a été nommé sur proposition de la ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports lors du Conseil des ministres du 28 novembre. Il s'agit de Yann DYEUVRE, administrateur civil hors classe, et qui assurait jusqu'à présent la fonction de sous-directeur des services opérationnels de la direction de la défense et de la sécurité civiles (ministère de l'Intérieur).

Service civique des jeunes

A l'occasion de la journée internationale du bénévolat et du volontariat, le Secrétaire d'Etat aux Sports Bernard Laporte a proposé dans un entretien accordé aux *Dernières Nouvelles d'Alsace* le lancement d'un ambitieux plan d'encouragement au bénévolat et la création d'un service civique pour les jeunes.

Dans le communiqué de presse que le CNAJEP a diffusé à cette occasion, nous nous sommes étonnés de l'annonce du Secrétaire d'Etat. Pourquoi circonscrire ce projet au secteur sportif ? Pourquoi un service civique de 100 heures ? Pourquoi un service civique obligatoire ? Pourquoi annoncer une nouvelle mesure alors que les dispositifs existants peinent à être mis en œuvre ?

Les propositions du Secrétaire d'Etat paraissent donc peu adaptées aux enjeux des associations et à la promotion de l'engagement des jeunes. Nous réaffirmons par conséquent la volonté de nos associations et fédérations nationales de travailler très concrètement avec le gouvernement et les parlementaires sur le service civique et plus largement sur l'engagement des jeunes et des moins jeunes.

Présidence française de l'Union européenne

La France assumera la Présidence du Conseil de l'Union européenne lors du second semestre 2008. Cette échéance constitue un enjeu majeur pour le CNAJEP et les associations du secteur qui souhaitent inscrire leur démarche dans une dynamique européenne.

Evénement Jeunesse de la Présidence française

Dans la perspective de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne et notamment de l'événement Jeunesse, le Comité Exécutif du CNAJEP a jugé opportun de clarifier ses relations au Conseil National de la Jeunesse. Deux points essentiels ont été rappelés. D'une part, le CNAJEP et le CNJ sont deux entités strictement distinctes. D'autre part, le CNAJEP n'acceptera pas de co-organiser l'événement Jeunesse avec le CNJ en tant que tel.

Cette position a été transmise à la présidente du Forum Européen Jeunesse et a été portée à la connaissance du ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports.

Forum Européen Jeunesse

Le CNAJEP a participé le 15 novembre dernier à une rencontre organisée par le Forum Européen Jeunesse entre les conseils nationaux de jeunesse du trio présidentiel en cours (Allemagne, Portugal et Slovénie) et de la première présidence du trio suivant (France) afin d'évaluer les présidences passées et actuelle, d'échanger sur les bonnes pratiques et de planifier les présidences à venir dans le champ de la jeunesse.

Forum Informel des ministres Jeunesse

Afin de renforcer le dialogue structuré entre les instances européennes et les organisations de jeunesse, et dans le cadre de la politique de la jeunesse de l'Union européenne, la présidence portugaise a organisé le 16 novembre dernier un déjeuner de travail précédant le Conseil des ministres chargés de la Jeunesse.

A ce déjeuner informel de travail avec les jeunes étaient invités les ministres de l'actuel trio des présidences (Allemagne, Portugal, Slovénie), la France qui sera le premier pays du trio subséquent, la Commission européenne, le Parlement européen, le Forum européen de la jeunesse et un représentant du Conseil national de la jeunesse de chacun des Etats membres présents (le CNAJEP pour la France).

Symposium sur l'emploi et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes

Le CNAJEP organisera en lien avec le Forum Européen Jeunesse un symposium européen sur l'emploi des jeunes, au second semestre 2008.

Un courrier a été adressé aux membres du Gouvernement intéressés par ces questions afin que cet événement soit inscrit dans le cadre de la Présidence Française. Le Secrétariat d'Etat aux Affaires Européennes souhaite nous rencontrer pour discuter d'un éventuel partenariat.

Labellisation « Présidence française »

Le Cabinet de Roselyne Bachelot souhaite disposer d'une liste de projets associatifs susceptibles d'être labellisés « Présidence française de l'Union européenne ». Il s'agirait de projets avec une dimension jeunesse forte, à vocation européenne, de réflexion, de sensibilisation, ou de promotion de l'idée européenne, des politiques ou des actions européennes, etc. Il n'y aurait pas de soutien financier, en revanche les projets labellisés pourront faire l'objet d'une communication sur les sites Internet de la Présidence, la présence de la Ministre pendant le projet est envisageable, etc.

Rencontre des correspondants « relations internationales » des DDRJS

Dans la perspective de la Présidence Française du Conseil de l'Union Européenne, le ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports a organisé du 17 au 19 décembre à Aix en Provence un temps d'échanges avec les correspondants « Relations Internationales » des directions régionales et départementales de la jeunesse et des sports.

Le CNAJEP a été sollicité pour se joindre à cette rencontre. A cette occasion, nous avons présenté un inventaire des actions que les associations membres et les CRAJEP/ARDEVA/FSPVA ont prévu de développer dans le cadre de la Présidence française.

Rencontre avec Jean-Pierre Jouyet, Secrétaire d'Etat aux Affaires Européennes

Jean-Pierre Jouyet a convié l'ensemble des coordinations membres de la CPCA à un temps d'échanges le 11 décembre dernier. Cette réunion avait pour but de réaliser un tour de table des problématiques associatives transversales et sectorielles sur les questions européennes.

Cécile Charmoille, vice-présidente en charge des « Politiques Jeunesse », représentait le CNAJEP lors de cette rencontre. Nous avons développé trois points essentiels :

1. La nécessité de développer et de favoriser les politiques européennes en matière de jeunesse, et de promouvoir le pacte européen pour la jeunesse dans le cadre du renouvellement de la stratégie de Lisbonne.
2. Notre souhait de voir la Présidence française se saisir des enjeux de l'éducation non-formelle et de l'éducation et la formation tout au long de la vie et de les porter au niveau européen.
3. Le partenariat que nous souhaitons engager avec le Secrétariat d'Etat aux Affaires Européennes autour du symposium sur l'emploi des jeunes que nous organiserons en lien avec le Forum européen de la jeunesse en 2008.

2. Actualité associative

Panoramas chiffrés de la vie associative

Le ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports édite Stat-Info, un bulletin de statistiques et d'études, sur le paysage associatif français. Réalisé à partir d'une étude conduite par Viviane Tchernonog sur la période 1999-2005, le Stat-Info fait le point sur le poids, le profil et l'évolution des associations.

On y apprend notamment que le pays compte 1,1 million d'associations, 14 millions de bénévoles, et 1,9 million de salariés (à temps plein ou à temps partiel). Une majorité d'associations fonctionne avec de petits budgets et repose sur le travail bénévole, tandis qu'il existe une forte concentration du budget associatif dans les grandes associations employeurs.

Quant au secteur d'activité : environ 60 % des associations dédient leurs activités au sport, à la culture et aux loisirs, viennent ensuite les associations de type militant, puis les associations d'action sociale, de santé et d'éducation.

L'analyse des évolutions montre également que le secteur associatif poursuit sa croissance avec un budget cumulé en augmentation moyenne de 2,5% par an, et que la décentralisation a participé à la restructuration des financements publics dans le secteur associatif.

Télécharger le document : http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/Stat-Info_07-04-ok.pdf

Conseil National de la Vie Associative (CNVA)

La séance d'installation du CNVA a eu lieu le 13 décembre 2007.

Dominique Girard, trésorier du CNAJEP, représente le Comité au sein de cette instance.

Conseil du Développement de la Vie Associative (CDVA)

Dans le cadre du renouvellement des membres du CDVA, la CPCA a sollicité l'ensemble de ses coordinations afin qu'elles leur transmettent une candidature dans la perspective du renouvellement du CDVA pour la mandature 2008-2011.

Les deux candidats proposés par le CNAJEP ont été désignés par les instances de la CPCA. Il s'agit de Michel TIMMERMAN de la FFMJC pour le poste de titulaire et de Cécile CHAMOILLE du MRJC pour le poste de suppléant.

Conférence permanente des coordinations associatives (CPCA)

Bénévolat

A l'occasion de la journée mondiale du bénévolat du 5 décembre, les coordinations associatives ont été sollicitées par la CPCA pour participer à une action de valorisation des enjeux du bénévolat associatif et de ses pratiques d'accompagnement pour le mouvement associatif organisé

La contribution produite par le CNAJEP valorise le bénévolat comme une ressource essentielle pour les associations du secteur et promeut une vision du bénévolat au service du projet associatif et de l'intérêt général.

L'ensemble des contributions des coordinations fera l'objet d'une publication sur le site Internet de la CPCA (www.cPCA.asso.fr) et d'une version papier téléchargeable

Colloque « Les relations Associations – Pouvoirs publics dans les Etats membres : état des lieux, convergences et perspectives en Europe » - vendredi 14 décembre 2007 à Paris

Ce colloque a été l'occasion de réaliser un état des lieux, Etat-membre par Etat-membre, sur les relations démocratiques et financières entre les associations et les Pouvoirs Publics et de débattre sur les perspectives européennes du secteur associatif à 6 mois de la Présidence française de l'Union Européenne.

Evénement « Municipales – Cantonales 2008, les associations s'engagent! » - samedi 19 janvier 2008 à Paris

Les communes et les départements sont les premiers interlocuteurs et financeurs de la vie associative. Déjà, en 2001, le débat du centenaire de la loi 1901 évoquait des relations passant d'un «malentendu» à une nécessaire complémentarité. Depuis la nouvelle étape de la décentralisation, les collectivités territoriales, comme les associations, ont vu leurs responsabilités s'accroître.

A la veille des élections cantonales et municipales 2008, les relations entre associations et collectivités sont-elles toujours porteuses de nouveaux modèles de démocratie locale ? Permettent-elles le développement d'une action publique renouvelée, capable de répondre à l'augmentation des besoins sociaux tout en garantissant une meilleure efficacité de la dépense publique ?

Cette journée, qui se tiendra en présence de têtes d'affiches des municipales et de représentants des partis politiques, s'organisera autour de trois temps : 2 tables rondes sur « Communes, Intercommunalité, Départements ? Quels interlocuteurs pour quels projets associatifs ? » et « De la subvention à la délégation de service public ? Quels soutiens pour quels services et quelle reconnaissance de la vie associative ? », et un grand débat sur le thème « Associations – Communes, la démocratie de proximité ? »

Conseil Economique et Social

La 2^{ème} édition des Assises Nationales de la Jeunesse du CES, initialement prévue le 7 décembre 2007, a été reportée au printemps 2008.

Le CNAJEP, qui participera à ces Assises, a été partie prenante des groupes de travail préparatoires à ces Assises, qui portent sur trois thèmes principaux : le logement des jeunes, l'emploi des jeunes et le monde de demain.

3. Actualité du CNAJEP

Nouvelle organisation du CNAJEP

Après avoir renouvelé son projet avec l'adoption d'une nouvelle motion d'orientations pour la période 2007-2010, le CNAJEP a procédé au renouvellement de son Comité Exécutif lors de l'Assemblée Générale du 20 septembre dernier. 17 associations ont été élues : ANACEJ, CEMEA, CMJCF, COTRAVAUX, CPCV, CULTURE ET LIBERTE, EEDF, FAGE, FFMJC, FNFR, FNLL, FRANCAS, INTER-ECHANGES, JOC, La Ligue de l'Enseignement, MRJC, UNHAJ

Le Comité Exécutif nouvellement constitué a ensuite procédé à l'élection du Bureau du CNAJEP, composé de 8 représentants d'associations siégeant au CE :

- Président : Philippe DEPLANQUE (Fédération Nationale des Francas)
- Trésorier : Dominique GIRARD (Eclaireuses et Eclaireurs de France)
- Secrétaire Général : Yann LASNIER (Fédération Nationale Léo Lagrange)
- Vice-Présidente « Politiques Jeunesse » : Cécile CHARMOILLE (Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne)
- Vice-Président « Relations Internationales » : David LOPEZ (Ligue de l'Enseignement)
- Vice-Président « Animation Territoriale » : Gilles Le BAIL (Fédération Française des Maisons de Jeunes et de la Culture)
- Vice-Président « Engagements » : Jean-François MAGNIN (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active)
- Vice-Présidente : Nadine DUSSERT (Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes)

En outre, le souci de transversalité inscrit dans la nouvelle motion d'orientation du CNAJEP a amené les instances à remettre en cause l'organisation en commissions et groupes de travail telle qu'elle existait jusqu'alors. A ces espaces de travail cloisonnés vont se substituer des groupes d'appui aux Vice-Présidents. Ces groupes d'appui seront constitués à la convenance de chaque Vice-Président. Ils pourront être composés de représentants d'associations membres référents sur les questions évoquées, des chefs de file de nos représentations extérieures, et éventuellement d'experts externes.

Enfin, le Bureau et le Comité Exécutif pourront impulser la mise en place de commissions « transversales », dont le thème est défini à partir des exigences du programme et des orientations du CNAJEP. Ces commissions sont ouvertes à l'ensemble des membres de la coordination. Pour 2007-2008, deux commissions s'imposent dorénavant : Une commission « Forum Permanent de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Culture » ; Une commission « Quarante Ans du CNAJEP »

CNAR « Animation, Jeunesse, Education Populaire »

Dans un contexte globalement marqué par une fragilisation des associations, tant au plan national que régional, la reconnaissance des savoir-faire des réseaux, ainsi que le soutien et l'appui au développement des activités et des emplois des associations représentent des enjeux importants.

Dans le cadre du réseau national d'accompagnement de proximité des structures porteuses d'activités et de services d'utilité sociale (dispositif DLA au niveau local et C2RA pour la coordination régionale), des Centres nationaux d'appui et de ressources (CNAR), dédiés à l'apport national d'expertise, ont été créés dans les secteurs de la culture, de l'environnement, du sport, du social/médico-social/santé ainsi que, de manière transversale, sur le financement.

Il est apparu que cette première organisation sectorielle ne couvrait pas un champ important de la vie associative intitulé, dans une première approche, « animation ». De ce fait, en complément de CNAR sectoriels déjà identifiés, acteurs associatifs et institutionnels du secteur « jeunesse, éducation populaire », ont estimé pertinent de proposer la préfiguration d'un CNAR « Animation, Jeunesse, Education populaire ».

Le CNAJEP et le FONJEP poursuivent actuellement une étude de préfiguration de ce CNAR. Cette étude vise à définir son périmètre d'intervention, à identifier les expertises existantes et les besoins des associations en matière d'accompagnement et à élaborer des scénarios d'organisation du CNAR.

Toutefois, l'étude de préfiguration n'aboutira pas nécessairement à la création du CNAR. En effet, aucune garantie de mise en œuvre de ce dispositif n'a été fournie par les partenaires institutionnels de ce projet (DVAEF, DGEFP, Caisse des Dépôts et Consignations). Il appartient désormais au CNAJEP et à ses fédérations de porter politiquement ce projet.

Programme Européen Jeunesse en Action (PEJA)

Le Comité national du PEJA vient d'être renouvelé. Dans la continuité du Programme Européen Jeunesse achevé en 2006, le nouveau programme d'action communautaire intitulé « Jeunesse en Action » constitue un important instrument de mobilité et un cadre privilégié d'engagement social et d'éducation non formelle. Adopté pour la période 2007-2013, il permet de promouvoir la citoyenneté européenne, d'encourager les jeunes à la vie démocratique, d'agir pour la paix, la solidarité et la diversité culturelle, le développement des mesures de soutien aux activités des jeunes.

En France, le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports a confié la mise en œuvre de ce programme à l'Institut de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP).

Le Comité National du Programme Européen Jeunesse en Action est régulièrement consulté sur la mise en œuvre et l'évaluation du programme.

Le CNAJEP dispose de 8 postes de titulaires et de suppléants. Une première réunion s'est tenue le 13 décembre.

Une réunion se tiendra le 23 janvier 2008 au CNAJEP pour dresser un bilan de la première année de mise en œuvre de ce programme, en présence du directeur de l'Agence française du PEJA et des associations membres intéressées.

4. Actualité des Régions

CRAJEP Haute Normandie

Le CRAJEP Haute Normandie vient d'ouvrir sur son site la rubrique élections locales 2008.

Cette rubrique se veut être un espace ressources mis à la disposition tout à la fois des candidats aux élections municipales et cantonales et de tous ceux qui veulent faire entendre la voix des associations dans cette campagne.

Plus d'infos : www.crajep-hn.org

Ardeva Ile-de-France

L'ARDEVA a organisé une Première Rencontre Éducation populaire et Culture en Île-de-France le mardi 11 décembre 2007, au Centre Pompidou à Paris.

Cette journée a été conçue comme une étape importante de partage, d'élargissement et de mise en perspective des réflexions de l'ARDEVA dans le champ de la culture.

Plus d'infos : www.ardeva.org

5. Actualité des membres

Culture et Liberté :

Culture et Liberté lance un site Internet sur son histoire. Retrouvez les projets et actions qui ont contribué à construire un monde plus humaniste, plus juste et solidaire. (Re) découvrez comment, au fil du temps, Culture et Liberté a tenté de permettre aux citoyens d'être auteurs et acteurs de leur vie.

www.histoire-culture-et-liberte.eu

Les FRANCAS :

Dans la perspective des élections municipales de mars 2008, les FRANCAS organisent 27 rencontres en France, pour réfléchir aux politiques éducatives qui seront développées demain par les nouvelles équipes municipales. 15 rencontres ont eu lieu en 2007, et 12 autres se tiendront en 2008.

L'ensemble de ces rencontres résonnera avec l'organisation du *Forum Eduquer pour demain*, à Tours, du 28 juin au 1^{er} juillet 2008. Près de 2500 participants y sont attendus.

Plus d'infos : www.francas.asso.fr

Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne :

Dans le cadre de l'appel à projet « Débats sur l'Europe » de la représentation de la commission européenne en France, le MRJC a mené en 2006-2007 une série de débats, d'échanges, de conférences sur l'Europe avec des jeunes du milieu rural.

Un document présentant la synthèse des propositions issues de ces travaux ainsi qu'un DVD ont été élaborés.

Plus d'infos : www.mrjc.org

6. Dossier spécial : le financement des associations

PLF 2008

Le CNAJEP a réalisé une analyse budgétaire et politique du Projet de Loi de Finances 2008 pour la mission « Jeunesse, Sports, Vie Associative », et plus précisément pour le programme « Jeunesse et Vie Associative ». Ce programme subit une baisse de l'ordre de 2,6 % pour s'établir à 132 millions d'euros. Au sein de ce programme, l'action 3 « Promotion des actions en faveur de l'éducation populaire » baisse de 5,8 % (pour s'établir à 45 millions d'euros). Les associations, fédérations et projets associatifs locaux du secteur JEP paieront un lourd tribut de ce désengagement significatif de l'Etat. L'Etat semble marquer là un désintérêt, voire une défiance et une volonté de fragilisation de la vie associative JEP, loin des discours et des engagements de la Conférence de la Vie associative ou des appels du Président de la République dans sa lettre aux éducateurs.

Si, pour la Ministre, le budget présenté est « réaliste et ambitieux », pour les associations de Jeunesse et d'Education populaire, en revanche, il s'agit d'un budget préoccupant qui risque d'accroître la fragilisation des associations du secteur JEP et d'entraîner la disparition de plusieurs d'entre elles et des activités qu'elles génèrent en direction des populations.

Par conséquent, le CNAJEP souhaite que le budget alloué aux actions 3, 4 et 5 du programme « Jeunesse et vie associative » soit, *à minima*, rétabli à un niveau équivalent aux crédits votés dans la loi de finances 2007. Le CNAJEP souhaite également que le recours aux crédits extrabudgétaires (sur le modèle du CNDS) soit envisagé pour soutenir la vie associative, et plus particulièrement le secteur JEP.

Afin de peser sur les débats parlementaires précédant le vote du PLF 2008, le CNAJEP a diffusé son analyse auprès des présidents des groupes parlementaires de l'Assemblée Nationale et du Sénat ainsi qu'auprès des députés siégeant à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée Nationale.

Un certain nombre de nos revendications semblent avoir été entendues. En effet, le Sénat, dans sa séance du 7 décembre 2007, a adopté les crédits de la Mission Sport, jeunesse et vie associative. Trois amendements ont été adoptés, dont deux concernent très directement le secteur JEP.

Le premier amendement a été proposé par le rapporteur de la commission des finances, Michel Sergent (PS), contre l'avis du gouvernement, et porte sur le prélèvement de 3 millions d'euros de l'excédent versé par l'Etat au Consortium du Stade de France. La somme ainsi dégagée alimentera les actions n° 2, à hauteur de 400 000 euros, et n° 3, à hauteur de 2,6 millions d'euros, du programme « Jeunesse et vie associative ». Ce prélèvement permettra de soutenir plusieurs dispositifs de ce programme, qui subit par ailleurs des réductions de crédits en 2008. Ce prélèvement permettra de soutenir, au sein de l'action n° 3, les associations nationales agréées, dont les subventions directes diminueraient de 1,8 million d'euros, soit une baisse de 14,4 %, et les crédits à la disposition des services déconcentrés pour le soutien aux politiques locales de jeunesse dans le cadre des actions partenariales locales, dont les crédits seraient réduits de 800 000 euros. Il permettra également de soutenir, au sein de l'action n° 2, le dispositif « Envie d'agir », destiné à soutenir les jeunes, notamment des quartiers en difficulté, à accomplir un projet, souvent à caractère professionnel, dont les crédits baisseraient de 400 000 euros.

En revanche, un deuxième amendement proposé par le rapporteur pour avis de la Commission des affaires culturelles, Bernard Murat (UMP), affecte 300 000 euros à la lutte contre le dopage mais en amputant les crédits de l'action 02 « Promotion des actions en faveur de la jeunesse » du programme 163 « Jeunesse et vie associative », a priori des crédits destinés à l'INJEP.

Néanmoins, l'Assemblée Nationale a rejeté en deuxième lecture (18 décembre 2007) les amendements proposés par le Sénat. Le risque de fragilisation des associations de Jeunesse et d'Education Populaire se voit donc confirmé pour 2008.

Réunion sur la mise en œuvre des CPO

Suite aux difficultés et aux inquiétudes exprimées lors de l'Assemblée Générale du 20 septembre dernier concernant la mise en œuvre des conventions pluriannuelles d'objectif (CPO) et le versement des subventions pour 2007, le Bureau du CNAJEP a décidé d'inviter l'ensemble des associations membres à participer le 28 novembre dernier à un temps d'échange sur cette question. Cette réunion, pilotée par le Trésorier du CNAJEP (Dominique GIRARD – EEDF), visait à dresser un état des lieux des difficultés rencontrées par les associations dans la mise en œuvre des CPO, afin d'aboutir à l'élaboration d'un positionnement politique qui puisse être porté auprès des pouvoirs publics.

Trois propositions visant à améliorer le dispositif CPO ont émergé des discussions :

- Inscrire les charges de fonctionnement dans les conventions
- Clarifier les modalités d'évaluation des CPO et le rôle des contrôleurs budgétaires et comptables ministériels.
- Développer des outils et des espaces de dialogue et de concertation entre le mouvement associatif et les partenaires institutionnels afin d'aboutir à la co-construction d'indicateurs de performance qui prennent en compte la nature des activités développées et des publics concernés, entre autres.

Séminaire « Développement de la vie associative : quels besoins et quelles actions publiques ? »

Le 29 novembre dernier, 150 personnes ont participé à un séminaire organisé par la CPCA, à la Maison des Associations de Solidarité de Paris sur le développement de la vie associative. Au cœur de cet événement, deux sujets : le financement des associations (<http://cpc.a.asso.fr/phpsurveyor/index.php?sid=5>) et leur accompagnement. L'occasion pour la CPCA d'effectuer une première restitution de ses travaux d'enquête sur ces deux sujets et de susciter un débat sur des solutions à mettre en œuvre. Le CNAJEP est partie prenante de ces enquêtes et a pleinement contribué au séminaire du 29 novembre.

Les résultats définitifs des deux enquêtes ainsi que les conclusions du séminaire feront l'objet d'une publication spéciale de la CPCA à paraître en février 2008. A partir des enseignements qui en résulteront, la CPCA élaborera des propositions concrètes en faveur du développement de la vie associative.

Lancement national de www.solfia.org

www.solfia.org, c'est le portail des SOLUTIONS de FINANCEMENT pour les Associations, développé par le CNAR Financement. Ce portail s'adresse aux associations qui souhaitent s'informer sur la recherche de financement et l'accompagnement.

Visite guidée de Solfia : <http://www.solfia.org/>

7. A vos agendas

Fermeture du CNAJEP

Les bureaux du CNAJEP seront exceptionnellement fermés du 22 décembre 2007 au 2 janvier 2008.

Calendrier statutaire 2008

Assemblée Générale : 24 avril

Comité Exécutif : 17 janvier, 27 mars, 26 juin, 23 octobre

Bureau : 8 janvier, 21 février, 27 mars, 24 avril, 29 mai, 3 juillet, 16 septembre

Comité de liaison des CRAJEP/ARDEVA/FSPVA : 17 janvier, 15 mai

Calendrier d'« Agorajep », le Forum permanent de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la culture

Événement « Jeunes et Régions » : 11 avril 2008 à Montpellier, en lien avec le CRAJEP Languedoc-Roussillon

Événement « 40 ans du CNAJEP » : 30 mai 2008 à Paris (La Bellevilloise)

Symposium européen « Emploi et insertion socioprofessionnelle des jeunes » : 2^{ème} semestre 2008 à Paris, en lien avec le Forum Européen Jeunesse